



CONCEPT « SOURIRE DE FRANCE® »

Chaque jour, Laurent Boyer et sa bande d'experts remettent un « Sourire de France » à des hommes ou à des femmes qui incarnent dans nos régions l'accueil à la française, l'excellence du service, la passion de leur territoire et des autres. Ces récipiendaires participent à leur manière, avec enthousiasme et engouement à mieux faire connaître et apprécier la richesse touristique, culturelle, patrimoniale, gastronomique de leur ville et de leur région. Ils font preuve de dynamisme, d'initiatives et d'un goût certain pour l'accueil.

CRITÈRES

La décision d'attribuer un « Sourire de France » répondra bien évidemment à la capacité des lauréats à répondre à plusieurs de ces critères :

1. **Savoir-faire** : Ils transmettent au grand public leur savoir-faire et/ou leur connaissance de leur territoire, de ses richesses et de son histoire.
2. **Sens de l'accueil** : Leur engagement dans l'accueil du public est reconnu et médiatisé par les professionnels du tourisme, la presse locale et/ou nationale, les touristes eux-mêmes (forums, sites de voyages, etc.)...
3. **Evènement** : Ils sont à l'origine ou acteurs d'événements qui participent à la valorisation de la région, à la sauvegarde du patrimoine local et de ses traditions.
4. **International** : Ils facilitent aux touristes étrangers l'accès aux informations, en les accompagnant et en mettant à leur disposition divers documents en anglais ou autres langues étrangères. Leur région est une terre d'accueil !
5. **Accessibilité** : Leur activité est accessible au plus grand nombre. Ils sont à même d'accueillir des personnes à mobilité réduite.
6. **Associatif** : Ils participent à des actions associatives véritable vitrines des richesses locales.
7. **Hors-saison** : Leurs initiatives ne se limitent pas aux périodes estivales ou de fortes affluences saisonnières.
8. **Horaires** : Ils sont disponibles au-delà des horaires de fréquentation habituels.
9. **Fréquentation** : Leurs activités et initiatives en matière d'accueil contribuent à l'affluence touristique dans le territoire.
10. **Communication** : Leur engagement rayonne au-delà de leur commune via les réseaux sociaux, les sites internet et médias spécialisés.

CONTRIBUTIONS

Si dans votre commune ou parmi vos proches certaines personnes sont ainsi des ambassadeurs de votre région et mettent tout en œuvre pour offrir un service en plus aux touristes français ou étrangers, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Ainsi, la rédaction de "Midi en France" pourra enquêter et proposer à nos experts de leur remettre un "Sourire de France"... Merci à vous!